

EN VUE D'UN PROJET DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL

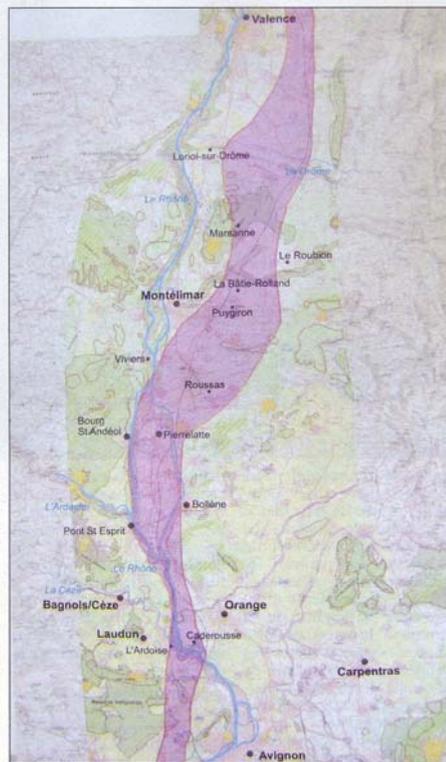
# Un autre pipeline dans les tuyaux ?

Le projet « ERIDAN », une canalisation de transport de gaz naturel, a fait l'objet d'une première réunion publique la semaine dernière à Eurre. De 200 kilomètres de long, elle partirait de Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône, pour terminer à Saint-Avit, dans le Nord Drôme. Si la réalisation du projet n'est pas encore décidée, son étude est en cours. Le fuseau de terrain accueillant le gazoduc, qui fait entre 2 et 4 kilomètres de large, le calendrier et le coût du projet, eux, sont déjà connus. Ils étaient présentés par la société GRTgaz, maître d'ouvrage et filiale de GDF Suez.

S'il voit le jour, le chantier prendra fin en 2015, après 18 mois de travaux, comprenant 6 mois pour chaque parcelle. Il consistera en la pose de tubes d'un diamètre de 1,20 m, recouverts d'au moins un mètre de terre, et contenant un gaz d'une pression de 80 bar. Compris aussi, la construction d'une quinzaine de postes de sectionnement tout le long du tracé. Son coût est estimé à 500 millions d'euros, totalement financé par GRTgaz, avec 200 millions rien que pour les travaux. L'exploitation de l'ouvrage représente, elle, environ 10 millions d'euros par an.

## Anticipation... indemnisation !

Des phases de travaux anticipées permettent d'optimiser



En violet, la bande d'étude qui pourrait accueillir le projet.

l'impact temporaire sur des zones de sensibilités saisonnières ou de coordonner le chantier avec des projets locaux. Un diagnostic archéologique précède également tout chantier.

Le débat public organisé avec la Commission Nationale du Débat Public a pour objectif de prendre tous les avis afin d'affiner le tracé au maximum. Par exemple, utiliser au maximum les zones inondables sur le parcours, afin de générer au minimum les futures constructions. Un état des lieux est effectué sur chaque portion du tracé, afin d'établir un point de repère pour la remise en état du

terrain par GRTgaz. « Tout dommage sera indemnisé » assure Georges Seimandi, directeur du projet. Établi d'un commun accord avec les exploitants agricoles, le constat précisera notamment :

- la nature des cultures en place ou à ensemençer.
- la nature des clôtures éventuelles.
- la présence de sources.
- l'épaisseur estimée de la couche végétale
- les arbres et plantations-toutes cultures pérennes, haies et arbres isolés
- les souhaits de l'exploitant en matière d'accès à ses parcelles.

Enfin, pour permettre la circulation des énormes engins de chantier et le stockage des déblais, une piste de circulation doit être aménagée. Elle aussi fait l'objet d'une étude préalable afin d'isoler les systèmes de drainage et d'irrigations pour les maintenir en fonction. Présenté comme un enjeu national par George Seimandi, cette création d'une nouvelle voie permettra « d'avoir toujours du gaz dans les années à venir, même si la consommation baisse. Cela évitera de subir d'éventuelles pressions d'un pays qui serait notre seul fournisseur et qui pourrait à tout moment couper le robinet. » La Russie, l'Iran et le Qatar sont actuellement les trois fournisseurs principaux... ERIDAN permettrait aussi de rétablir la balance entre le Nord et le Sud de la France. Car sur les 32 000 kilomètres de canalisations françaises, la plupart sont au Nord du pays.

## Quelques questions pour une promesse

La première réunion publique n'a pas suscité énormément d'engouement, mais la cinquantaine de personnes présentes ont bien intégré la

promesse faite par GRTgaz : « On rédigera noir sur blanc et propriété par priorité un état des lieux afin de remettre en état ou d'indemniser les éventuels problèmes ! » Certains habitants avaient en effet soulevé les désagréments causés par les travaux du TGV « pour lesquels nos avis n'avaient pas été suivis, donc nous n'avons plus confiance ! »

Il va donc falloir jouer sur du velour pour la société GRTgaz car les Drômois ne voient pas cette arrivée d'un très bon œil. À l'issue de ce débat public, qui va durer jusqu'en novembre 2009, elle devra rendre publics les conditions et principes de la poursuite d'ERIDAN. S'il est maintenu, une enquête publique organisée sur un tracé précis, concernera toutes les communes traversées par le gazoduc. Les deux prochaines (et dernières) réunions sont prévues à Romans le 30 septembre et à Montélimar le 22 octobre. Une réunion de clôture aura lieu à Valence le 5 novembre. Chacune d'elle fera l'objet d'un compte rendu sur le site [www.debatpublic-eridan-gaz.org](http://www.debatpublic-eridan-gaz.org).